



Compte rendu de l'audience DAG Pôle Référentiel Fournisseurs

La CGT a déposé une demande d'audience à la DRH de la DAG concernant le pôle Référentiel Fournisseur de la DAG. Nous avons été reçus le mercredi 13 janvier.

SURCHARGE DE TRAVAIL, DES CONSÉQUENCES POUR TOUS

La CGT a interpellé la Direction sur la situation plus que tendue au sein du pôle référentiel fournisseurs de la DAG, qui supporte une surcharge de travail intenable depuis mai 2019. En effet, à ce jour, les collègues de ce pôle ont plus de 1200 demandes en attente de traitement.

En plus de l'inconfort et du stress généré par cette surcharge pour nos collègues, ce retard impacte directement les établissements, dont les acheteurs attendent plusieurs semaines le référencement de leurs fournisseurs.



ACTIVITÉ PARTIELLE :

A la situation déjà tendue s'est greffé la crise sanitaire, entraînant la mise en place du dispositif d'Activité Partielle. Au regard de la surcharge de travail dans ce pôle, cette décision était injustifiée, voire à la limite de la légalité.

LA PRODUCTION EN MODE DEGRADE NE PEUT PAS ÊTRE LA NORME !

Ce pôle supporte une charge de travail beaucoup trop importante pour deux agents. Pour rappel, il n'y a pas si longtemps, 5 agents assuraient cette charge, mais la Direction, dans sa course effrénée à la productivité n'a que faire des conséquences de sa politique de casse de l'emploi.

L'action de la CGT : Contester, Proposer, Agir et Négocier



Nous contacter : contact@cgtlyd.fr

Notre site internet : <http://www.cgtlyd.fr>

Inscription à notre liste de diffusion : newsletter-subscribe@cgtlyd.fr

LA CGT REVENDIQUE

- A long terme, un travail de formation et informations des acheteurs en établissement, afin de diminuer le flux de demandes.
- A moyen en terme, une révision à la hausse du Cadre d'Organisation de ce pôle à 4 postes
- A très court terme, l'intégration immédiate de deux renforts, en privilégiant un agent de l'EIM plutôt qu'un intérimaire

DÉCISIONS DE LA DIRECTION

- Rationalisation du référentiel fournisseurs (actuellement + de 70000 fournisseurs codifiés), et envoi d'un courrier à tous les acheteurs leur précisant la nécessité de rechercher dans la base fournisseurs si un fournisseur déjà codifié peut réaliser la prestation recherchée.
- Nouvelle campagne d'information sur les règles de codification des fournisseurs (plus de 10000 € d'achats et + de 6 factures par an)
- Travail avec les établissements pour concentrer le nombre d'agents pouvant demander un référencement fournisseur.
- Mise en place d'un renfort de l'EIM pour désengorger rapidement la situation

Même si la Direction refuse des créations de postes pérennes pour l'instant, l'action des agents du pôle référentiel fournisseurs conjuguée à l'action de la CGT aura permis la mise en place d'actions à court et long terme pour l'amélioration des conditions de travail de ces deux agents.

La CGT continuera de travailler pour l'augmentation des cadres d'organisation partout où cela est nécessaire.

L'action de la CGT : Contester, Proposer, Agir et Négocier



Nous contacter : contact@cgtlyd.fr

Notre site internet : <http://www.cgtlyd.fr>

Inscription à notre liste de diffusion : newsletter-subscribe@cgtlyd.fr